

DISCOURS SCIENTIFIQUE DU 21/09/2016

*Mesdames et Messieurs Les
Professeurs, Mes chers amis.*

Je dois commencer par vous faire un aveu : j'avais ressenti beaucoup moins d'appréhension à lancer et à diriger cette entreprise durant toutes ces années qu'à m'engager, aujourd'hui, à vous entretenir d'un sujet complexe et sensible.

*« Allier conseils scientifiques et
gouvernance d'entreprise ».*

C'est de cela, donc, qu'il s'agit dans le fond.

Fort heureusement cette appréhension se dissipe quelque peu, faisant place à notre fierté d'accueillir parmi nous d'éminents Professeurs de médecine, experts pluridisciplinaires, qui ont accepté de siéger dans le Conseil scientifique de HYDRAPHARM.

C'est l'heureuse rencontre entre le Savoir et l'Entreprise, au bénéfice de tous et nous nous en réjouissons.

C'est une ère nouvelle pour notre société qui augure déjà d'une collaboration fructueuse et prometteuse.

J'ai évoqué la complexité et la sensibilité de ce projet car, disons-le d'emblée, ce ne sera une œuvre facile ni pour le Conseil scientifique ni pour l'entreprise.

HYDRAPHARM a atteint une dimension telle, que pour garantir sa réputation d'entreprise citoyenne du système de santé publique, il nous a semblé impératif et urgent de nous soumettre au jugement et à la critique d'un organe scientifique spécialisé dont les recommandations, collectivement adoptées seront, désormais, notre morale et notre philosophie.

Chacun sait qu'une entreprise est tenue par une obligation de résultats. Elle doit assurer sa pérennité en réalisant des performances génératrices de profits, parce qu'elle a tout d'abord un devoir moral et une responsabilité contractuelle avec tout le personnel qui l'anime. Mais pas seulement.

Alors, on est en droit de se poser la question : éthique et performance peuvent-elles cohabiter en entreprise ?

La réponse est oui si l'éthique et la transparence sont au cœur des valeurs de l'entreprise.

La réponse est oui si l'on est guidé par une éthique de responsabilité non par une éthique de conviction ou de circonstance.

La réponse est encore oui s'il n'existe aucun dessein inavoué de détournement de l'éthique au profit de la seule promotion commerciale.

En ce qui me concerne et fort de tout cela, j'ai la conviction que les profits générés doivent être partagés.

Mais pour cela, faut-il encore identifier, avec justesse et justice, le champ d'action.

À ce propos, le conseil, aura un rôle décisif.

Je suis conscient qu'une gouvernance d'entreprise, lorsqu'elle est mue par un idéal supérieur, doit être pleinement engagée dans son contexte social, y être assidûment attentive et y apporter non pas des slogans mais une contribution pertinente en s'y impliquant durablement.

Plus particulièrement dans les domaines culturels et associatifs.

Qui donc, mieux que le Conseil, saura nous y conduire ?

Au surplus, les questions d'optimisation du cadre de travail, de la protection de

l'environnement et du développement durable sont aussi au centre de nos préoccupations.

Le Conseil scientifique saura préciser aussi la démarche prospective la plus conforme du département de la recherche et développement en adéquation avec le système national de santé. Le corollaire étant, bien entendu, la définition du soutien à la formation à l'université et les relations avec celle-ci.

Ceci est notre espérance.

Nous veillerons en permanence à réunir les meilleures conditions au Conseil pour l'accomplissement de la mission qu'il se sera tracée.

Ceci est notre engagement.

Enfin, est-il nécessaire, d'ajouter que le Conseil scientifique, que conduira Monsieur Le Professeur LARABA, aura à s'exprimer sans réserve, dans la transparence et en toute indépendance et liberté, sur tous les aspects d'un exercice probe de la profession.

Je cède maintenant la parole à Monsieur Le Professeur LARABA.

Nous écouterons également avec plaisir les membres du Conseil qui désirent intervenir.

Mais avant, j'aimerais, Mesdames et Messieurs Les Professeurs, en mon nom et au nom de mes collaborateurs et de tout le personnel de HYDRAPHARM, vous souhaiter la bienvenue, vous témoigner notre gratitude et vous dire combien est grande la noblesse de votre concours.

Vous avez notre confiance, notre respect et notre amitié.

Nous savons déjà que le chemin sera long et ardu mais ne dit-on pas que

« seules sont perdues d'avance les batailles qu'on ne livre pas » ?

Je vous remercie de votre attention.

Mesdames, Messieurs et Chers amis, j'ai l'honneur, ce mercredi 21 septembre 2016, de déclarer solennellement installé le Conseil scientifique de l'entreprise HYDRAPHARM.

*M. ABBAS TERKI Mohamed El BachirRaouf
Président Directeur Général
HYDRAPHARM GROUP*